

des terres et des réserves indiennes, fonds de fiducie, programme de bien-être, secours, allocations familiales, instruction, transmission de biens par voie de succession, rétablissement des anciens combattants indiens sur les réserves indiennes, obligations assumées par traité, émancipation des Indiens, et divers autres sujets. L'organisation consiste en un bureau central à Ottawa et quelque cent agences sur place, chargée chacune d'une ou plusieurs réserves et bandes.

**Réserves.**—Les réserves, ou terres que le gouvernement fédéral réserve à l'usage des bandes d'Indiens, se chiffrent par plus de 2,000. Leur superficie varie de quelques acres à 500 milles carrés. Sauf dans le cas d'expropriation spéciale pour fins publiques, ces réserves ne peuvent être aliénées sans le consentement mutuel du gouvernement et des propriétaires indiens. Toute réserve est propriété commune et le détenteur particulier, en ce qui concerne les terres, n'a qu'un droit d'occupation, bien qu'il soit propriétaire de ses améliorations. La majorité des Indiens habitent les réserves, qui ont été créées avant tout pour leur fournir un refuge où ils peuvent demeurer, se déplacer et vivre à leur goût sans craindre d'être molestés ou exploités. Dans l'extrême nord, toutefois, où les terres ne sont pas colonisées, il n'est pas besoin de réserves; les Indiens y vivent en bandes et sont groupés ainsi pour fins administratives.

## 2.—Terres des Indiens, par classe et province, 31 mars 1948

Province ou territoire	Non défrichées et non cultivées	Défrichées mais non cultivées	Cultivées	Superficie totale des réserves <sup>1</sup>
	acres	acres	acres	acres
Île du Prince-Édouard.....	1,320	800	200	2,741
Nouvelle-Écosse.....	16,870	999	456	19,429
Nouveau-Brunswick.....	33,242	1,176	325	37,726
Québec.....	139,209	14,339	9,289	179,057
Ontario.....	362,108	119,541	27,147	1,330,977
Manitoba.....	257,718	162,941	17,815	525,299
Saskatchewan.....	508,387	637,492	74,411	1,202,454
Alberta.....	421,568	782,287	71,767	1,455,790
Colombie-Britannique.....	445,044	246,452	42,193	814,986
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3,280	23	14	5,620
<b>Canada.....</b>	<b>2,688,836</b>	<b>1,966,050</b>	<b>243,617</b>	<b>5,574,029</b>

<sup>1</sup> Comprend les terres submergées et les régions incultes.

**Traités.**—Dès leur premier contact avec les Indiens de l'Amérique du Nord, les Anglais ont reconnu le droit ou l'intérêt des autochtones au sol que, d'après eux, seules des ententes bilatérales formelles pouvaient enlever ou abolir. Ce fut le début du régime de traités et de cessions sur lesquels se fonde la politique relative aux Indiens tant au Canada qu'aux États-Unis. Environ la moitié seulement de la population indienne du pays est liée effectivement par des traités formels avec le Canada, mais le gouvernement s'intéresse tout autant au bien-être des Indiens qui n'ont pas conclu de traités.

**Fonds de fiducie.**—Plusieurs bandes indiennes ont des fonds de fiducie collectifs que la Division des affaires indiennes gère à leur profit. Des fonds, provenant principalement de la vente de ressources naturelles, ont augmenté de quelque \$200,000 en 1870 à plus de \$18,400,000 en 1948. Ils représentent le total d'environ 480 comptes distincts.